



**Académie de Musique de Woluwe-Saint-Pierre**  
AVENUE CHARLES THIELEMANS 28-30 à 1150 BRUXELLES

## PROJET PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE D'ETABLISSEMENT

Conformément au décret du 02 juin 1998 organisant l'ESHR et en totale adéquation avec le projet éducatif et pédagogique de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre, le projet pédagogique et artistique de l'Académie de Musique vise à poursuivre les objectifs généraux suivants :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne en donnant à chaque élève le maximum de chances d'aboutir à un épanouissement de ses capacités et de ses facultés,
- amener les élèves à s'appropriier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre et à devenir autonomes
- donner aux élèves le goût de la découverte, éveiller et développer une curiosité personnelle,
- promouvoir une culture artistique permettant de comprendre les différents langages artistiques,
- permettre aux élèves de partager leur intérêt pour l'art,
- aider les élèves à se construire et à devenir des citoyens responsables et autonomes.

Les choix pédagogiques et artistiques que les membres du personnel de l'établissement vont mettre en œuvre tiendront compte :

- des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques culturelles et sociales, de leurs besoins et de leurs ressources dans les processus d'acquisition des compétences et connaissances ;
- de l'aspiration des élèves en matière de formation artistique, de projet de vie professionnelle et de poursuite des études ;
- de l'environnement social, culturel et économique de l'établissement ;
- de l'environnement naturel du quartier, de la ville dans lesquels sont implantés l'établissement et ses annexes.

Grâce à cette offre, les élèves ont la possibilité de découvrir et de développer leur sens artistique en s'inscrivant dans les différents domaines organisés par l'Académie : Musique, Arts de la Parole et Danse, dans les filières de formation et de qualification mais aussi en préparatoire et en transition.

L'Académie est un lieu démocratique, solidaire et ouvert à tous. L'équipe pédagogique se fixe dès lors comme premier objectif de donner à chacun, sans discrimination et dans la mesure des aptitudes propres à chaque élève, la possibilité de découvrir et d'étudier une ou plusieurs disciplines artistiques.

Notre Académie se veut accueillante et chaleureuse. Chacun (élève, professeurs, parents, personnel administratif) doit s'y sentir reconnu et respecté.

Nous nous engageons à promouvoir :

- le respect de soi et de l'autre : écoute, sens du dialogue, tolérance, accueil des différences, politesse, savoir-vivre,
- une relation de confiance entre professeurs et élèves : l'élève doit pouvoir trouver à côté de son professeur une personne de référence, un conseiller,
- une qualité de relation pédagogique, puissant facteur de motivation : une présence encourageante, amicale, positive plutôt que répressive,
- la valorisation et l'épanouissement des capacités de communication,
- de solides méthodes de travail et d'organisation personnelle,
- la valorisation du goût de l'effort, du dépassement de soi et la satisfaction du travail accompli,
- le respect de l'environnement : ordre, propreté, respect du matériel et des locaux.

L'idée que se fait l'élève en commençant ses études à l'Académie n'est pas toujours bien définie. Le rôle du professeur est de l'aider à voir plus clair et de le conduire au-delà de sa motivation de départ. Il construit avec l'élève son accès au savoir, sollicite son avis, éveille et stimule son esprit critique et son potentiel créatif, le responsabilise dans son apprentissage et le conduit sur les chemins de l'autonomie.

Pour atteindre efficacement ses objectifs, le professeur sera à l'écoute des besoins de l'élève et de ses processus d'acquisition. Conscient de la façon dont il enseigne, il modifiera si nécessaire son approche pédagogique en s'évaluant et en s'adaptant à la personnalité de l'élève : il ne peut en aucun cas se satisfaire d'utiliser des formules toutes faites ou de reproduire des gestes stéréotypés. Ce sont donc les programmes et les méthodes qui seront continuellement adaptés afin de permettre à chaque « apprenant » de se construire et d'évoluer harmonieusement.

L'un des objectifs essentiels de notre enseignement étant de permettre aux élèves d'acquérir une réelle autonomie artistique, nous insistons sur une pédagogie active où l'élève doit avoir la conscience de ce qu'il entreprend en devenant acteur de son apprentissage.

D'une part, le professeur créera les conditions propices au développement de cette autonomie en stimulant les activités (observation, recherche, structuration du savoir, incitation à agir, développement de l'esprit d'analyse ...), d'autre part, l'élève répondra à ces incitations par une démarche active, un investissement régulier en temps et en travail et une volonté de participer à l'élaboration de ses savoirs.

La progression se fera étape par étape, objectif par objectif pour développer les compétences et garantir des résultats durables. Le travail sera entrepris dans le respect et l'acceptation de tous. Il visera à l'acquisition tant des savoir-faire que du savoir-être. L'enseignant veillera précieusement à développer la notion du « plaisir » de faire : c'est lui qui déclenchera l'envie d'apprendre et de progresser par l'action et la découverte.

Pour chacun des domaines organisés (Musique, Arts de la Parole et Danse), le Conseil des Etudes de l'Académie de Musique de Woluwe-Saint-Pierre a mis au point un système d'évaluation formative, sommative et certificative, permettant un suivi progressif des élèves.

Si les évaluations sont une obligation réglementaire, elles sont surtout une obligation pédagogique et une responsabilité de la part des enseignants. Il est primordial de communiquer régulièrement avec l'élève et ses parents et de faire un bilan de ses capacités et compétences acquises. Nous insistons donc pour que l'évaluation soit un moment privilégié de dialogue entre les différents acteurs : élèves, parents, professeurs et membres de la direction.

L'évaluation formative aura pour objectif d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'élève en développant petit à petit ses capacités d'auto-évaluation et d'auto-correction. L'évaluation sommative permettra d'établir un bilan ponctuel et concret des acquis de l'élève qui donnera lieu à une cotation. Il est cependant évident que le principe de cette forme d'évaluation aura pour objectif de situer l'élève par rapport à la matière et non par rapport aux autres élèves. L'évaluation certificative attribuée à l'élève une autorisation de passage de classe ou d'accès à une nouvelle filière.

A l'issue de chaque évaluation (sommative et certificative), une discussion est prévue avec le professeur, la direction et l'élève pour remettre à ce dernier un commentaire objectif et constructif sur sa prestation.

Dans chaque domaine, les élèves seront invités à compléter leur formation de base par la pratique d'ateliers ou de cours complémentaires contribuant à renforcer l'acquisition de leur autonomie. Nous encourageons donc vivement les élèves à fréquenter les cours d'ensemble (chant d'ensemble, ensemble instrumental, musique de chambre instrumentale ou vocale, ensemble Jazz, Ateliers en Arts de la Parole, Expression chorégraphique en Danse ...).

Nous considérons ces cours comme le prolongement du travail amorcé dans les classes des divers domaines. Ils doivent devenir un lieu de rencontre et un tremplin pour la mise en place de nouveaux projets tels que spectacles, auditions, concerts, rencontres avec le public ....

C'est en effet un point important de notre projet pédagogique : promouvoir les élèves sur scène et permettre à chacun de se révéler dans le contexte d'une mise en situation réelle et concrète. C'est dans cette optique que nous encourageons et organisons chaque année diverses activités et projets comme les concerts d'élèves, les auditions interdisciplinaires, les spectacles annuels de Danse classique, des représentations théâtrales plusieurs fois par an, ....

Nous privilégions également les collaborations entre Académies qui permettent de nouvelles rencontres mais aussi de donner une dynamique différente à certains projets (Academix pour le Domaine de la Musique, Acafolies pour le Domaine des Arts de la Parole, collaborations entre les cours de chant d'ensemble ou les cours d'ensemble instrumentaux, participation à des concours, concerts et auditions dans des lieux publics comme Flagey, la Bibliothèque Wittrockiana, ...).

D'autre part, des concerts de professeurs sont régulièrement organisés par le biais de l'Académie. Un de ces concerts a su trouver une place particulière auprès du public et est reconduit chaque année avec succès : un concert-conférence assumant parfaitement son rôle pédagogique auprès du public. L'Académie participe ainsi pleinement à la vie culturelle locale et promeut ces diverses manifestations qui se veulent ouvertes et accessibles à un large public.

La réalisation de ce projet pédagogique se fera par la mise en place des actions concrètes suivantes :

- favoriser une pédagogie différenciée,
- privilégier la notion de plaisir dans l'apprentissage,
- assurer une pédagogie cohérente de continuité,
- inculquer une solide méthode de travail qui permette à l'élève, une fois chez lui, de surmonter les difficultés en organisant son travail de façon méthodique,
- élaborer un processus d'auto-apprentissage et d'auto-correction,
- valoriser l'effort fourni, le progrès réalisé,
- encourager une pédagogie qui lance des défis (moments de dépassement),
- établir un lien entre le cours de FM et le cours d'instrument (utilisation de l'instrument au cours de FM) et/ou de Formation Vocale,
- donner une cohérence pédagogique entre les cours de base et les cours complémentaires (concertation entre les professeurs des différents cours),
- stimuler la collaboration entre différentes classes ou différents domaines,
- inciter les élèves à suivre les cours d'ensemble (ensemble instrumental, musique de chambre, chant d'ensemble, ensemble Jazz, Ateliers en Arts de la Parole, Expression chorégraphique en Danse),
- mettre sur pied des projets de classe où chacun agit suivant ses compétences,
- organiser et multiplier des mises en situations concrètes : auditions de classe, concerts, collaborations avec d'autres classes ou d'autres Académies, sorties de classe...

Pour atteindre ses objectifs l'Académie utilise les outils de communications suivants :

- Communication interne : toute décision importante fait l'objet d'une concertation avec l'équipe éducative. L'Assemblée générale et les conseils de classes et d'admission peuvent être réunis à tout moment si un motif impérieux, ou une demande particulière le justifie. Les membres de la direction veillent particulièrement à établir une bonne communication avec l'équipe pédagogique et encouragent vivement les professeurs à suivre les formations continuées.
- Communication externe : le journal de classe sert de relais pédagogique et administratif auprès des parents. Ceux-ci sont également informés de l'évolution de leur enfant via le bulletin. Les rencontres parents - professeurs sont encouragées, le personnel administratif fait suivre les informations par mail, .... Le site de l'Académie favorise également la diffusion des informations auprès des élèves, des parents et de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Le présent projet pédagogique et artistique d'établissement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2016.